



## **EN UKRAINE, LA GUERRE FRAPPE DE NOUVEAU L'EUROPE**

# SOMMAIRE

- 2 **Sommaire**
- 3 **Editorial**
- 4 **En #bref et en #brèves**
- 6 **la Semaine de la presse et des médias dans l'École®**
- 7 **L'invasion militaire Russe en Ukraine**
- 10 **Ecole inclusive : Faire bouger les lignes : le milieu de la mode doit lui aussi devenir inclusif.**
- 11 **Dossier : Journée internationale du droit des femmes**
- 16 **Projet de décret : pour renforcer l'éducation au développement durable**
- 17 **Actualité numérique de l'académie de Nancy Metz**
- 20 **Orientation I Marine Grand Est**
- 23 **Insertion pro : la Marine recrute Dans les métiers de la restauration**
- 26 **Orientation 28 % des jeunes de 18-24 ans insatisfaits de leur orientation scolaire (Institut Montaigne)**
- 28 **La restitution des biens culturels : Une nouvelle politique de coopération entre la France et l'Afrique.**
- 30 **Les JO d'hiver de Pékin à l'épreuve des droits de l'Homme : Quand le sport ne suffit plus à masquer les éléments et les violations de la chine**
- 32 **La campagne choc de Greenpeace sur le climat**
- 33 **La chronique des faits internationaux**

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et la DANE de l'académie de Nancy-Metz

Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mèl: [philippe.TM@editions-epicure.fr](mailto:philippe.TM@editions-epicure.fr) - Mobile: 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Mars 2022 ISSN 2649-1516

Conception graphique : Dwd - Contact : [cedric@dwd.fr](mailto:cedric@dwd.fr)

Photo couverture :



**Si la situation n'était autrement dramatique aux frontières de l'Europe, on pourrait dire que la guerre (avec les enseignants) menace.**

Une petite douzaine de députés plaident, dans le cadre d'un second quinquennat Macron, pour une réforme du collège et pour une «école du socle», du CP à la 3ème. Ballon d'essai ? Pré-publication du programme pour l'éducation du président-candidat ? Volonté de peser sur les orientations d'une majorité future ? La démarche peut sembler habile. Bien des forces opposées sur l'échiquier électoral partagent leur analyse et estiment que le collège unique a été «construit dès l'origine comme un petit lycée (...), alors qu'il aurait dû être pensé comme le prolongement naturel de l'école primaire».

Mais en 1975, René Haby n'avait pu imposer des modules de soutien ou d'approfondissement pour que le collège unique s'adapte aux profils des élèves et René Monory avait donné en 1986, le coup de grâce au lien entre école primaire et collège lorsqu'il a «mis en extinction» le corps des PEGC, formé pour l'essentiel d'enseignants qui avaient la culture du 1er degré et qui enseignaient deux ou trois matières, souvent en 6ème - 5ème.

**Si l'idée se trouvait reprise par le candidat-président, il placerait sa campagne sous le signe du conflit**, et il devrait répondre à un certain nombre de questions pratiques. S'il devait y avoir un concours de recrutement d'enseignants du CP à la 3ème, y aurait-il un concours spécifique pour les enseignants de maternelle ? Quel serait alors le projet pour ce niveau d'enseignement ? Pencherait-il du côté des crèches et du soin, ou verrait-il son rôle de propédeutique aux apprentissages fondamentaux renforcé ? Comment serait composé le corps des enseignants de «l'école du socle» ? On imagine difficilement que la même personne enseigne en 3ème le français et les maths. Certains seraient donc arrimés à un «pôle scientifique» et d'autres à un «pôle littéraire». Mais cela signifie-t-il qu'au cours préparatoire, les enfants auraient deux maître.esse.s, l'un.e pour apprendre à lire, l'autre à compter ? **Peut-on vraiment envisager un corps unique du CP à la 3ème ? Peut-on vraiment, comme l'en-**



**visagent les signataires de cette tribune, rêver d'une «formation généraliste de haut niveau», donc d'excellence dans toutes les disciplines ? Y aurait-il un autre concours pour les enseignants du lycée, BTS inclus ? Que deviendrait l'agrégation ?**

**La continuité école - collège est une nécessité**, à laquelle l'invention par V. Peillon d'un «cycle 3» qui réunit CM1, CM2 et 6ème a tenté de répondre et que tentent de faire vivre, avec plus ou moins de bonheur, les responsables locaux. Faut-il conclure à leur échec et tout bouleverser avec une réforme qui pose plus de questions qu'elle n'en résout et qui sera vue par bon nombre d'enseignants du 2nd degré comme une déclaration de guerre ? Ou faut-il, inlassablement, chercher des solutions aux mille difficultés pratiques que pose un système scolaire construit sur d'anciens clivages ? A suivre dans 45 jours puis dans 60...

## Unowhy

Unowhy, société française qui fabrique des tablettes tactiles spécialisées pour la cuisine et l'éducation, et qui fournit à la Région Ile-de-France des tablettes et ordinateurs pour tous les lycéens, annonce le développement de **SQOOL TV**, qu'elle présente comme "la première chaîne de télévision pour imaginer l'école de demain", un mois après son lancement.

Elle diffuse sa chaîne sur le site de Free, mais aussi sur Youtube, LinkedIn, Instagram, Facebook, avec trois heures de programmes "grand public", "avec en fil rouge les outils numériques au service de l'enseignement et de la vie scolaire ».



[Vidéo ici](#)

Selon les termes du communiqué de presse, ce lancement «intervient comme le fer de lance d'un projet de plus grande envergure, le campus Unowhy» qui proposera «**une expérience immersive et innovante dans les EdTech**». A noter parmi les «signatures» de cette «chaîne», Emmanuel Davidenkoff (Campus, Le Monde), Patrice Boiser (CNEWS, Canal +), et Guillaume Durand. Sur Youtube,

## Basket: Il invente le «backflip à trois points»

Evan Randall, un lycéen américain a réussi une petite prouesse : un tir à trois points suivi d'un saut périlleux arrière, le tout en plein match, s'est fait l'auteur d'un geste digne des Harlem Globetrotters, et probablement jamais vu en compétition.

[Vidéo ici](#)



## Le conseil de vie lycéen de La Haie-Griselle soutient les Restos du Coeur

Alors que l'action, dont le projet était né au sein de La Haie-Griselle il y a deux décennies, avait été abandonnée au fil du temps, elle est aujourd'hui de nouveau d'actualité. Le conseil de vie lycéen de l'établissement a en effet décidé d'organiser une collecte pour les Restos du coeur. Alice Foucher, conseillère principale d'éducation (CPE) se souvient : « Il y a vingt ans, une ancienne collègue qui a aujourd'hui quitté l'établissement, avait instauré tous les ans en décembre une collecte pour les Restos du coeur. Cela s'est perdu », explique-t-elle, tout heureuse que cette idée soit reprise par le conseil de vie lycéen (CVL) et tous les lycéens.





## La loi adoptée sur le harcèlement scolaire en dépit des divergences entre députés et sénateurs mais une volonté commune !

Le 24 février 2022, l'Assemblée nationale a adopté (par 86 voix, aucune voix contre) la **proposition de loi "visant à combattre le harcèlement scolaire"**. Ce vote est intervenu après que le Sénat eut constaté "des divergences inconciliables entre les deux assemblées, malgré une volonté partagée de lutter contre le harcèlement scolaire".

Quelques extraits des positions de chacune des deux assemblées :

Les sénateurs dénonçaient "une définition du harcèlement scolaire" qui risque "d'affaiblir l'institution scolaire". Les députés "ont refusé le maintien de la définition actuelle du harcèlement scolaire (...) qui se limite à un harcèlement entre pairs" pour "y inclure les adultes". Le Sénat y voit "un mauvais signal envoyé aux personnels de l'éducation nationale dans un contexte de défiance envers l'institution" et qui "contribue à la **déconstruction de l'autorité du professeur**". Or "les comportements de harcèlement d'élèves par une personne travaillant dans l'établissement scolaire sont déjà sanctionnés administrativement et pénalement". Les sénateurs s'opposaient également à la création d'un délit spécifique et à la multiplication "des infractions visant à réprimer les mêmes comportements, d'autant plus que l'article 222-33-2 du code pénal a été créé par la loi du 4 août 2021 afin de prendre en compte le **harcèlement scolaire et le cyberharcèlement**".



Or "les comportements de harcèlement d'élèves par une personne travaillant dans l'établissement scolaire sont déjà sanctionnés administrativement et pénalement". Les sénateurs s'opposaient également à la création d'un délit spécifique et à la multiplication "des infractions visant à réprimer les mêmes comportements, d'autant plus que l'article 222-33-2 du code pénal a été créé par la loi du 4 août 2021 afin de prendre en compte le **harcèlement scolaire et le cyberharcèlement**".

[Le texte adopté ici \(PDF\)](#), [position de la Culture, de l'Éducation et de la communication ici](#)

## Éducation sportive tout au long de la vie



La vice-championne olympique de boxe Sarah Ourahmoune, y a notamment appris que "les jeunes filles ont un déficit d'engagement entre 5 et 7 ans alors qu'on entend souvent parler du décrochage à l'adolescence", et elle ajoute qu'il "faut agir très tôt pour pouvoir ancrer la pratique et continuer jusqu'à l'âge adulte".

Les jeunes enfants acquièrent, à travers des pratiques adaptées à leur âge, "des compétences transversales" et des savoirs fondamentaux qui permettent l'intégration de valeurs indispensables pour la vie en société : mixité, inclusion, tolérance, respect. Si "de nombreuses initiatives sont menées en ce sens dans plusieurs pays, dont la France, elles restent encore éparpillées".

Par ailleurs, "l'intégration d'une forte composante concernant la protection de l'environnement a été clairement identifiée comme un enjeu majeur dans le cadre des activités physiques et sportives qui sont proposées aux jeunes".

La ministre française en charge des sports, Roxana Maracineanu, présentera le 4 avril, un projet de conclusions sur «Le sport, levier de transformation des comportements en faveur d'un développement durable».

# SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE®

La 33e Semaine de la presse et des médias dans l'École® aura lieu **du 21 au 26 mars 2022**.

Elle a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle au lycée, à : comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen.

Les enseignants des écoles, collèges et lycées inscrits participent avec leurs élèves à cette opération organisée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI). Événement labellisé dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, cette 33e édition permettra de développer une dimension européenne.

**Le thème de l'édition 2022 est « S'informer pour comprendre le monde ».**



**21 > 26 mars 2022**



Dessin original réalisé pour la 33e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® par Bénédicte (Suisse), membre de Cartooning for Peace.

**S'informer pour  
comprendre le monde**

THÈME 2022

En partenariat avec



#SPME2022 @LaSpme - @LeCLEMI f /clemi.fr



Un événement organisé dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

\*Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Pour comprendre le monde qui les entoure, les élèves doivent plus que jamais apprendre à s'informer en exerçant **leur esprit critique**.

Ce thème de la SPME permet ainsi de revenir aux fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information : distinguer les différentes sources, comprendre les contextes de fabrication et de diffusion de l'information, connaître les usages et les effets des images, savoir déconstruire les stéréotypes.

**Enjeux éducatifs en ÉMI** : s'informer de façon responsable et critique s'apprend !

- Connaître le fonctionnement du monde médiatique et les processus de construction de l'information;
- Savoir lire les images (au-delà de la perception, un langage) ;
- Découvrir les enjeux de l'information scientifique / déjouer l'infodémie ;
- Repérer les représentations médiatiques stéréotypées et stigmatisantes / lutter contre les discriminations.

# L'INVASION MILITAIRE RUSSE EN UKRAINE

LES ORIGINES DU CONFLIT: 2014 À AUJOURD'HUI



Le 24 février 2022, au cœur de l'Europe, c'est une nouvelle guerre qui s'annonce. La Russie, sous l'égide de son Président Vladimir Poutine, a décidé d'envahir l'Ukraine, une nation démocratique de 42 millions d'habitants. Les Ukrainiens et Ukrainiennes se sont réveillés sous les bombes et dans la peur avec pour seul crime de vouloir être libres.

Sous nos yeux, le monde est irréversiblement entrain de changer face à l'ampleur de cette invasion militaire. Des jours sombres se profilent pour l'Ukraine, pour l'Europe et pour la démocratie.

L'emploi du territoire de la Biélorussie autorisé par le régime de Loukachenko pour mener cette agression contre un pays souverain condamne la Biélorussie dans les mêmes termes que la Russie. Ce choix de la guerre constitue une violation brutale du droit international. Elle entraînera sans délai des conséquences massives et un coût sévère.

Un arsenal de sanctions, notamment économique, a été pris par l'Union européenne, les États-Unis et bien d'autres États sidérés par la situation. Nous reviendrons sur ces sanctions afin de les décrypter le mois prochain. Pour l'heure, nous nous intéresserons aux origines de ce conflit dont les prémises ont été annoncés en 2014.

# Comprendre la situation en Ukraine depuis 2014

## L'origine du conflit

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie éclate à la faveur de la crise politique que connaît l'Ukraine fin novembre 2013. La décision du président Ianoukovitch de suspendre le processus devant conduire à la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne déclenche la « Révolution de la dignité » (« Euromaïdan »).

En Crimée, des soldats russes cagoulés et sans insignes prennent le contrôle de l'ensemble des points stratégiques de la région à partir du 27 février 2014. Le 16 mars 2014, un « référendum » d'indépendance et de rattachement à la Fédération de Russie est organisé. Cette annexion n'a pas été reconnue par la communauté internationale.

Au même moment débute à l'Est de l'Ukraine une opération de déstabilisation. À partir de mars 2014, des groupes armés sans insignes sous contrôle russe appuient des manifestants appelant à l'indépendance de ces régions. Le 11 mai, les entités de facto de la « République populaire de Donetsk » (RPD) et de la « République populaire de Louhansk » (RPL) proclament leur indépendance à la suite d'un « référendum ». Ce vote, organisé en dehors du cadre fixé par la législation ukrainienne et entaché de nombreuses irrégularités, est jugé illégal par l'Ukraine et n'est pas reconnu par la communauté internationale (y compris la Fédération de Russie).

La France a soutenu l'adoption par l'Union européenne de sanctions en réponse à l'annexion illégale de la Crimée et à la déstabilisation de l'Ukraine.

### 2014-2015 : les Accords de Minsk pour mettre un terme au conflit

Dès juin 2014, des pourparlers diplomatiques se sont engagés. Les commémorations du Débarquement du 6 juin 1944 ont été l'occasion d'ouvrir une séquence diplomatique entre les présidents ukrainien et russe sous les auspices du Président de la République française et de la Chancelière fédérale allemande, dans le format dit « de Normandie » ou « N4 ».

Des négociations ont été engagées également à Minsk au sein du Groupe de contact trilatéral, composé de représentants ukrainiens et russes, sous médiation de la présidence en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), et associant des séparatistes (représentants de « certaines régions des oblasts de Louhansk et Donetsk ») dans quatre groupes de travail.

Le 5 septembre 2014, les parties présentes au Groupe de contact trilatéral ont signé le Protocole de Minsk : 13 mesures d'ordre sécuritaire et politique qui visaient à mettre fin au conflit.

Les 11 et 12 février 2015, le sommet des chefs d'État ou de gouvernement en format « Normandie » est réuni à Minsk. Les parties au Groupe de contact trilatéral ont signé le « Paquet de mesures pour la mise en oeuvre des Accords de Minsk » (parfois improprement appelé « Minsk II »).

Celui-ci fixait les étapes opérationnelles pour la mise en oeuvre du protocole de Minsk. L'esprit de cet accord était de faire avancer conjointement, sans logique de préalables, la situation sécuritaire sur le terrain et le processus politique. In fine l'objectif était de permettre de réintégrer les zones sous contrôle séparatiste dans le cadre de la souveraineté ukrainienne selon une organisation décentralisée.

La résolution 2202 du Conseil de Sécurité des Nations unies, adoptée le 17 février 2015, endossait le Paquet de mesures et appelait à sa pleine mise en oeuvre. Ce « paquet de mesures pour la mise en oeuvre des accords de Minsk » a contribué à une réduction sensible du nombre de victimes, les 3/4 des près de 13 300 victimes que le conflit a occasionné étant antérieures à sa signature. Mais la crise s'enlise faute de volonté politique des parties de mettre en oeuvre leurs engagements. Des tensions régulières continuent d'alimenter le conflit russo-ukrainien.

En Crimée, l'Ukraine n'a pas recouvré sa souveraineté et son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues. Elle a lancé en août 2021 une plateforme internationale de soutien au retour de la Crimée sous souveraineté ukrainienne.

Dans l'Est de l'Ukraine, les violations répétées du cessez le feu menacent directement les populations civiles et la situation humanitaire demeure très dégradée, en particulier concernant la situation des personnes les plus vulnérables (personnes âgées).





## Depuis 2014, quelle est la position de la France ?

**La France ne reconnaît ni ne reconnaîtra l'annexion illégale de la Crimée : la remise en cause par la force des frontières est contraire au droit international, ainsi qu'aux engagements souscrits par la Fédération de Russie.**

La France a accueilli le 9 décembre 2019, un sommet des chefs d'États et de gouvernement en format de «Normandie», après le précédent sommet d'octobre 2016 à Berlin. Ce sommet a permis de définir un certain nombre de mesures pour améliorer la situation sur le terrain et faciliter la mise en oeuvre des accords de Minsk, qu'il s'agisse de la consolidation du cessez le feu, des progrès sur le déminage, de l'ouverture de nouveaux points de passage, de l'identification de nouvelles zones de désengagement, ou enfin d'un échange de prisonniers liés au conflit. Les parties ont également rappelé leur attachement à ce que des progrès soient obtenus sur tous les aspects juridiques lié au volet politique des accords de Minsk.

**Dans le contexte de la montée des tensions avec la Russie à la frontière ukrainienne depuis fin 2021, la France mène une politique de fermeté et de dialogue ainsi que de solidarité avec l'Ukraine, pour aller vers un règlement politique du conflit et faciliter une désescalade. C'est dans ce contexte que le Président de la République et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères se sont rendus à Kiev le 8 février 2022, après un déplacement à Moscou le 7 février. La France a réitéré que toute nouvelle atteinte à la souveraineté ukrainienne entraînant des sanctions massives et un coût très élevé pour la Russie.**

L'année 2019 a été marquée par l'élection de Volodymyr Zelensky comme président de l'Ukraine. Élu avec plus de 73% des voix, il a fait du règlement du conflit la priorité de son mandat. Depuis l'élection du président Zelensky, plusieurs avancées ont été obtenues sur le terrain :

- le cessez-le-feu obtenu le 21 juillet 2019 a permis une baisse inédite de la violence ;
- le désengagement a été mené à bien dans 3 zones pilotes (Stanitsa-Louhanska, Petrivske, et Zolote) ;
- le pont de Stanitsa-Louhanska a été reconstruit permettant un meilleur transit des civils au niveau de la ligne de contact ;
- en décembre 2019 puis en avril 2020, 2 échanges de prisonniers liés au conflit ont permis la libération de 239 personnes âgées au total de part et d'autre ;
- des mesures additionnelles de consolidation du cessez-le-feu sont entrées en vigueur le 27 juillet 2020.

Par ailleurs, la Russie et l'Ukraine ont procédé à l'échange de soixante-dix prisonniers politiques (distincts des détenus liés au conflit depuis 2014) dont le réalisateur Oleg Sentsov et les 24 marins ukrainiens détenus depuis le 25 novembre 2018 à la suite du grave incident naval survenu au Sud du détroit de Kertch.



# Faire bouger les lignes: le milieu de la mode doit lui aussi être inclusif

Sofia Jirau, top-modèle porteuse de trisomie 21, a rejoint en février dernier l'armada des «anges» de Victoria's Secret, devenant l'égérie de la marque américaine et brisant ainsi les diktats et préjugés.

«La mode inclusive prend en compte les particularités anatomiques dues à un handicap. Elle a le pouvoir de rendre à la différence dignité et beauté. Cette tendance suscite aujourd'hui un certain engouement car tout le monde réclame son droit à avoir du style.

En fait, la mode dit en même temps l'appartenance et la distinction. Elle signale la conformité à un groupe aussi bien que la singularité des individus. Comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap cherchent, à travers la mode, une manière de plaire à soi-même et aux autres. Si peu et si mal représentées dans notre société, elles souhaitent avoir accès aux habits qui les valorisent.»

Source : Reiso.org



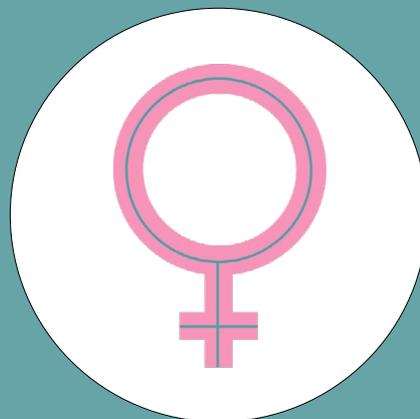
## Une école de mode lance des vêtements branchés et inclusifs

«Elaborer des vêtements adaptés aux personnes handicapées avec des tissus recyclés, c'est le défi lancé par une école de mode parisienne. Après avoir été présentées lors d'un défilé, les créations des deux lauréates, seront bientôt commercialisées. Lilia Benchabane lance son «one woman show» le 28 janvier 2022, au sein de l'International fashion academy Paris (18-24 Quai de la Marne, Paris 19e) **composé de treize looks élaborés par les étudiants pour les personnes en situation de handicap.**

Du 28 janvier au 13 février 2022, ces vêtements «adaptatifs» [ont été] mis aux enchères sur le site de Drouot. Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'association Les Couleurs de Pont de Flandre, qui vise à «redonner vie à un quartier, qui offrait un visage gris et triste, et pour refléter sa belle diversité», notamment à travers des actions de street-art et des événements.

En parallèle, le 31 janvier, un showroom ouvrira ses portes dans l'enceinte de l'école. Accessible gratuitement sur inscription, cet espace permettra au grand public de découvrir «en vrai» les créations réalisées par les étudiants et de prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap, confrontées à une mode standardisée. Ces deux initiatives partagent un même objectif : sensibiliser le plus grand nombre au handicap.»

[Lire l'article complet ici.](#)



# Journée internationale des femmes

# CES BONNES NOUVELLES POUR DEMARRER 2022!



## LA COLOMBIE DÉPÉNALISE L'AVORTEMENT

En Colombie, les femmes pourront désormais avoir recours à l'avortement pour n'importe quel motif jusqu'au sixième mois de gestation. L'IVG au delà de vingt quatre semaines de grossesse était jusque-là passible d'une peine de prison dans ce pays majoritairement catholique.

Une décision sans précédent et une avancée pour les Colombiennes. La Cour constitutionnelle de Colombie a dépénalisé, lundi 21 février, l'avortement jusqu'à 24 semaines de grossesse. Cette mesure intervient dans un contexte de libéralisation de l'interruption de grossesse en Amérique latine.

Dans son arrêt, la Cour constitutionnelle autorise les femmes à avoir recours à l'avortement pour n'importe quel motif jusqu'au sixième mois de gestation. À titre de comparaison, en France, l'IVG peut être pratiquée jusqu'à la fin de la douzième semaine de grossesse.

Jusqu'à présent, ce n'était autorisé qu'en cas de viol, si la santé de la mère était en danger ou lorsque le fœtus présentait une malformation compromettant sa survie, selon un arrêt de 2006 de la Cour, qui prévoyait l'objection de conscience pour les médecins qui ne voulaient pas procéder à une interruption de grossesse. En dehors de ces exceptions, les femmes qui avaient recours à l'avortement étaient passibles d'une peine de 16 à 54 mois d'emprisonnement.



## En Somalie, 100 mères s'engagent à ne jamais faire subir de mutilations génitales à leurs filles

Selon l'enquête de 2020 sur la santé et la démographie somaliennes, 99 % des Somaliennes âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales, pour la plupart entre l'âge de cinq et neuf ans.

L'étude rapporte aussi que 72 % des femmes sont convaincues que c'est une exigence islamique, bien que plusieurs leaders religieux aient déclaré que l'islam condamne cette pratique.

Dans le cadre de la campagne Dear Daughter («Ma chère fille»), menée conjointement par l'UNFPA et la Fondation Ifrah, Halima et d'autres femmes influentes du camp ont pu être informées des effets délétères des mutilations génitales féminines. Halima a eu l'occasion de partager son expérience lors d'ateliers.



« Tout au long de la formation, j'ai eu des flashbacks des conséquences dramatiques des MGF à différents moments de ma vie », explique-t-elle.

Il y a trois ans, une jeune fille du camp est morte des suites de MGF.

Aujourd'hui, Halima mobilise la communauté «pour que cette tragédie ne se répète jamais».

# ONU FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale des femmes le 8 mars prochain, joignez-vous à ONU Femmes et au monde entier en vous réunissant autour du thème « L'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable » et lancez un appel à l'action climatique pour les femmes, par les femmes.

Avec les dernières données qui nous parviennent, nous comprenons maintenant le lien vital qui existe entre le genre, l'équité sociale et les changements climatiques, et nous reconnaissons que sans égalité des sexes aujourd'hui, un avenir durable où prévaut l'égalité restera hors de notre portée.

Les femmes et les filles subissent les plus forts impacts de la crise climatique, car celle-ci amplifie les inégalités existantes entre les sexes et met la vie et les moyens de subsistance des femmes en danger. Dans le monde entier, les femmes dépendent davantage des ressources naturelles, bien que l'accès à celles-ci soit moindre ; par ailleurs, elles portent souvent une responsabilité disproportionnée dans l'obtention de la nourriture, de l'eau et du carburant.

Alors que les femmes et les filles doivent porter le fardeau des impacts climatiques, elles jouent également un rôle essentiel dans l'orientation et la stimulation des changements en matière d'adaptation,

d'atténuation et de solutions aux contraintes d'ordre climatique. Sans la participation active de la moitié de la population mondiale, il est peu probable que l'on puisse parvenir dans l'avenir à des solutions en matière de durabilité de la planète et d'égalité des sexes dans le monde.

L'année dernière, lors du Forum Génération Égalité, la Coalition d'action de l'action féministe en faveur de la justice climatique a été lancée. Elle a rassemblé les gouvernements, les entreprises du secteur privé, le système des Nations Unies et la société civile pour leur demander de prendre des engagements concrets envers les femmes et les filles dans les STIM. Pour cette Journée internationale des femmes, la Coalition d'action contribue à l'action mondiale et à l'investissement en mettant l'accent sur le financement de solutions climatiques équitables pour les sexes, afin qu'il soit possible de renforcer le leadership des femmes dans l'économie verte et la résilience des femmes et des filles face aux impacts et aux catastrophes climatiques, ainsi que d'augmenter l'utilisation des données sur l'égalité des sexes et le climat.



## En République kirghize, une jeune militante utilise les données pour s'attaquer à la pollution atmosphérique



Si une image vaut mille mots, pour Maria Kolesnikova, la championne de la Terre de cette année pour sa vision entrepreneuriale, une image valait la peine de lancer un mouvement.

C'était en 2016 et Maria Kolesnikova, une professionnelle des relations publiques, alors âgée de 28 ans, était bénévole pour MoveGreen, une organisation environnementale dirigée par des jeunes en République kirghize.

Là, quelqu'un a montré à Maria Kolesnikova une photo de Bichkek, en regardant depuis les montagnes qui entourent la capitale kirghize. « Seulement, on ne pouvait pas voir la ville », a-t-elle dit. « Bichkek était couverte d'une couche de gris. Nous ne savions pas comment appeler cela ; ce que nous savions, c'est que c'était vraiment mauvais. »

Bichkek, qui compte environ un million d'habitants, fait partie des villes du monde où la pollution atmosphérique est la plus élevée. Pendant les mois d'hiver, elle est souvent piégée sous un dôme de smog provenant à la fois de son environnement naturel - la température de la ville est, en moyenne, 5°C plus élevée que celle des environs - et de la fumée du charbon utilisé pour chauffer la plupart des maisons. « Nous voulions en savoir plus sur ce que contenait l'air que nous respirions et sur les données que la ville recueillait pour tenter d'améliorer la situation », explique Mme Kolesnikova. « Mais nous n'avons pas trouvé de données pertinentes et réelles - soit elles n'étaient pas collectées, soit elles n'étaient pas partagées. Nous avons donc décidé de produire des données nous-mêmes. »

[Lire l'article complet ici.](#)

## Avani Awashee, activiste climatique, exploratrice polaire

La jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de demain, et j'estime que j'ai ma part de responsabilité à jouer pour contribuer à cet avenir.

Pendant longtemps, les femmes étaient censées se contenter d'obéir, d'écouter et de faire ce qu'on leur disait. Malgré les progrès réalisés au fil des ans, les préjugés sexistes demeurent omniprésents. Je me suis rendu compte de cette inégalité le jour où mes parents et moi avons été ridiculisés quand j'ai accepté l'occasion qui m'était offerte de participer à une expédition en Antarctique. J'avais 18 ans à l'époque. On disait à mes parents : « Elle n'est pas un garçon. À quoi bon envoyer là-bas ce petit bout de fille indienne ? Comment va-t-elle sauver l'Antarctique de la fonte des glaces ? Vous feriez mieux d'économiser de l'argent pour son mariage. »

J'ai souffert de plusieurs dépressions nerveuses et à deux reprises, j'ai bien failli renoncer, mais [le défi] m'a poussé à redoubler de force. Ça n'était plus un combat personnel, c'était devenu une lutte pour l'égalité des sexes.

Je me suis lancée dans cette expédition en Antarctique en 2016, aux côtés de gens venus du monde entier attachés aux mêmes valeurs, qui s'étaient réunis pour trouver des solutions pour lutter contre le changement climatique. J'étais la personne la plus jeune à l'avoir jamais fait. Si j'y suis arrivée, alors tout le monde peut en faire autant.

[Lire l'article complet ici.](#)



# CES FILMS QUI METTENT *les femmes à l'honneur*

## HIVE (ZGJOI, en albanais)

Le mari de Fahrije a disparu depuis la guerre du Kosovo, et en plus de leur chagrin, sa famille a des difficultés financières. Afin de subvenir à leurs besoins, elle lance une petite entreprise agricole, mais dans le village patriarcal traditionnel où elle vit, son ambition et ses efforts pour s'émanciper et émanciper les autres femmes ne sont pas perçus comme des choses positives. Elle se bat non seulement pour maintenir sa famille à flot, mais aussi contre une communauté hostile qui souhaite son échec.

Notre avis : L'histoire d'une femme extraordinaire dans le Kosovo d'après guerre qui doit faire face à la tragédie des personnes disparues. Un film incroyable qui permet d'appréhender l'histoire du Kosovo à travers la tragédie de la guerre, de la résilience des femmes et de la prégnance du patriarcat.



## LES FIGURES DE L'OMBRE

Le destin extraordinaire des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn.

Maintenues dans l'ombre de leurs collègues masculins et dans celle d'un pays en proie à de profondes inégalités, leur histoire longtemps restée méconnue est enfin portée à l'écran.

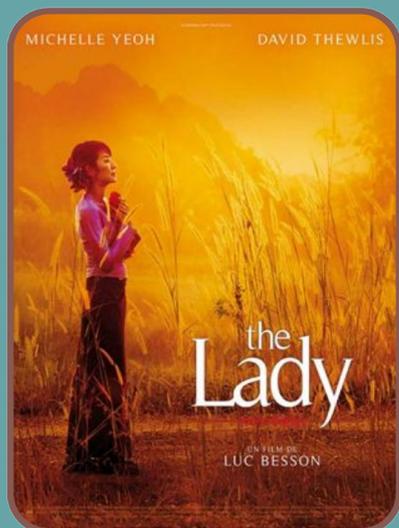
Notre avis : Un incontournable pour appréhender une Amérique encore profondément raciste où les afro-américains sont toujours mis aux bancs de la société.



## THE LADY

«The Lady» est une histoire d'amour hors du commun, celle d'un homme, Michael Aris, et surtout d'une femme d'exception, Aung San Suu Kyi, qui sacrifiera son bonheur personnel pour celui de son peuple. Rien pourtant ne fera vaciller l'amour infini qui lie ces deux êtres, pas même la séparation, l'absence, l'isolement et l'inhumanité d'une junte politique toujours en place en Birmanie. «The Lady» est aussi l'histoire d'une femme devenue l'un des symboles contemporains de la lutte pour la démocratie.

Notre avis : A regarder et à comprendre dans le contexte politique de l'époque. Aujourd'hui, Aung San Suu Kyi s'est vue retirer un grand nombre de distinctions internationales alors qu'elle est accusée d'avoir laissé faire le génocide Rohingyas en Birmanie, après avoir regagné les bancs de la politique. Elle est actuellement emprisonnée, le régime ayant rebasculé en février 2021 par un coup d'état militaire.



## CITOYENNETE

### Un projet de décret, vient renforcer l'Education au développement Durable

Un projet de décret, que notre partenaire [ToutEduC](#) s'est procuré, modifie les articles du code de l'éducation relatifs aux comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) «afin de prendre en compte les problématiques environnementales» et «de moderniser le fonctionnement de cette instance (...) de manière à ce qu'elle puisse continuer de fonctionner en cas de nouvelles modifications par le législateur des dispositions de l'article L 421-8 du code de l'éducation».

Cet article ([ici](#)) porte sur le rôle du chef d'établissement. Le projet de texte modifie également les articles R. 421-46 et R. 421-47 ([ici](#)) portant sur le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Il prévoit que le chef d'établissement préside le comité d'éducation à la santé à la citoyenneté et à l'environnement qui comprend son adjoint et l'adjoint gestionnaire, le CPE, l'infirmier et l'assistant de service social, «des enseignants, des élèves et des parents d'élève désignés par le chef d'établissement», un représentant de la collectivité territoriale et «au moins une personnalité qualifiée».

Le CESCE «est réuni à l'initiative du chef d'établissement ou à la demande du conseil d'administration» et il peut faire des propositions «sur les actions du projet d'établissement relevant de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement».

Selon la notice de présentation, il s'agit «**d'accentuer la mobilisation de ces structures et de toute la communauté éducative autour des grands enjeux de notre temps**», le travail des CESCE peut en effet «**s'orienter et se déployer à partir des objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU dans le cadre de l'agenda 2030**».

### Textes de référence



Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement du second degré, conformément aux dispositions des [articles R 421-46](#) et [421-47](#) du Code de l'éducation.

[Circulaire n°2016-114 du 10 août 2016](#) relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

[Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016](#) relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

## Actualités numériques de l'académie de Nancy-Metz

### L'Etablissement de services du territoire de Forbach devient l'Espace Services Jeunesse du territoire de Forbach



#### L'Espace Services Jeunesse : un tiers lieu en établissement scolaire au service des populations

Ouvert depuis le premier septembre 2022, l'Espace services jeunesse situé au Lycée Condorcet de Schoeneck est un tiers lieu qui promeut une plus grande égalité des populations sur le territoire de la communauté d'agglomération de Forbach et en particulier ses 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Il s'adresse à tous les publics : élèves, parents, professeurs, jeunes et adolescents accueillis dans les centres sociaux, demandeurs d'emploi, seniors, etc.

Son objectif principal est de proposer une offre de services qui s'articule autour de cinq axes principaux :

- l'inclusion numérique dès le plus jeune âge et l'accès aux droits des usagers par les outils numériques ;
- une éducation partagée entre école et familles ;
- l'accompagnement à l'orientation ;
- l'entreprenariat et le développement économique ;
- l'art et la culture.

Deux thèmes transversaux inspireront également les actions proposées :

- la mixité et l'égalité entre filles et garçons ;
- la valorisation des relations transfrontalières.

#### Les particularités de l'ESJ :

- Une amplitude élargie des horaires et jours d'ouverture : il peut être ouvert en dehors des temps scolaires, le week-end et pendant les vacances.

- L'itinérance : les activités proposées dans le cadre de l'ESJ pourront être également effectuées en itinérance sur le territoire de la communauté d'agglomération de Forbach et notamment dans les 3 QPV\*

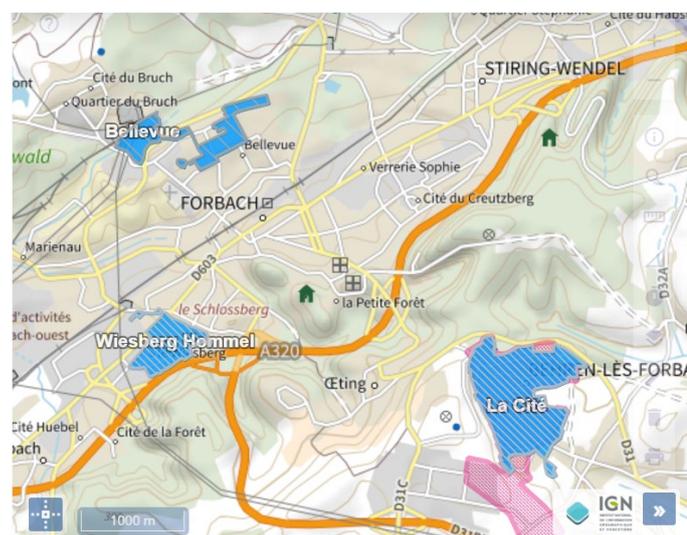
- une forte dimension partenariale : les actions de l'ESJ sont construites en collaboration avec des partenaires tels que la Communauté d'agglomération de Forbach, les différentes antennes de l'Association Sociale du Bassin Houiller (ASBH), la Mission Locale, l'Association Promotion Emploi Formation 57 (APEF), Pôle emploi, etc.



espace  
services  
jeunesse

Vos solutions éducation  
formation jeunesse

\*(en bleu sur la carte ci-contre).



## Deux dispositifs associés : Le laboratoire numérique et la future Microfolie

### Le Laboratoire numérique

Le **Laboratoire numérique**, ouvert vers le public extérieur met à disposition des élèves, des enseignants, des familles et des acteurs socio-économiques du territoire de Forbach de la technologie de pointe issue de la recherche en e-éducation. Il irrigue le réseau des écoles, collèges et lycées du territoire.

Il prend également en compte les spécificités liées aux enjeux du territoire, notamment celles liées au réseau d'éducation prioritaire :

- la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- la mixité et le numérique pour tous ;
- l'école inclusive.

Il s'intègre également dans le réseau des Lab numériques de l'académie de Nancy-Metz.



### La Microfolie et l'espace d'exposition



Plateforme culturelle au service des territoires, la Microfolie s'articulera autour d'un Musée numérique dans lequel les œuvres de 12 établissements culturels nationaux (Louvre, Musée d'Orsay...) ainsi que des œuvres de collections étrangères ont été numérisées en Ultra Haute Définition et seront mises à disposition via une application pour tablettes.

Véritable lieu d'art et de culture, la Microfolie située dans l'Espace services jeunesse du territoire de Forbach permettra au plus grand nombre de découvrir des œuvres patrimoniales et certaines collections étrangères.

L'espace d'exposition prévu dans les locaux permettra également d'exposer des travaux issus des projets artistiques et culturels auxquels les élèves des établissements partenaires ou les adolescents fréquentant les centres sociaux du territoire de Forbach auront participé et, de par sa forte coloration transfrontalière, d'exposer les œuvres réalisées dans le cadre de Résidences d'artistes financées par le Land de Sarre.

### L'actualité de l'ESJ en images :

Ateliers « robotique » lors des mercredis récréatifs et éducatifs au sein de l'ESJ ou en itinérance





Les supports de transmission ont connu plusieurs bouleversements depuis que l'enseignement est institutionnalisé. Depuis le manuscrit et le passage à l'imprimé, le papier s'est complété par la radio, la télévision, les ordinateurs, Internet puis le BYOD (Bring Your Own Device, Apportez Votre Equipement personnel de Communication) avec des élèves capables d'accéder à des ressources en ligne même hors de la classe et de leur domicile. La marche suivante de cette escalade du progrès est sans doute l'apparition de nouveaux supports permettant une immersion dans des environnements à trois dimensions, comme les casques de réalité virtuelle.



*Les participants à la formation à l'Immersive Learning Lab*

La région académique Grand Est s'est intéressée très tôt à l'expérimentation de ces technologies avec la constitution d'un groupe de professeurs experts qui s'est saisi des possibilités offertes par ce nouveau média. Les 15 laboratoires numériques disposent du matériel adéquat pour que personnels et élèves puissent s'initier à la réalité virtuelle.



*Un exemple de dispositif à découvrir au lab.*

Pour étendre son expertise mais également s'insérer dans le maillage national des acteurs professionnels de ce domaine, la Délégation de Région Académique au Numérique Éducatif Grand Est a participé à une journée de formation à l'Immersive Learning Lab.

Ce tiers-lieux situé à Paris est la représentation physique de l'association French Immersive Learning. Cette association fondée en 2018 par Nicolas Dupain a pour objet de fédérer les entreprises productrices et utilisatrices de contenus en réalité virtuelle en France. Ses locaux comportent notamment un vaste espace consacré aux technologies immersives et sert à la formation et à l'acculturation des visiteurs.

La formation, très complète, sur les matériels, techniques et ressources fut riche d'enseignements pour les participants qui ont fait l'essai de multiples supports, allant de l'Oculus Rift aux casques plus récents, comme HP Reverb ou l'Oculus Quest.

Une partie de la journée a notamment été consacrée à la vidéo immersive : les participants ont été plongés dans diverses situations comme celle d'un ébéniste d'art, d'un aide-soignant nouvellement arrivé dans un EHPAD ou d'une victime de harcèlement au travail. C'est une illustration des possibilités pédagogiques de ce type d'outil : de la sensibilité à des problèmes de comportement à l'apprentissage des gestes techniques et professionnels. Comme le remarque un participant, « [les] vidéos immersives m'ont vraiment surpris car j'ai observé la situation de l'intérieur et éprouvé des sentiments aussi forts que si elles m'étaient arrivées personnellement. »

Cette formation devrait susciter de nouvelles expérimentations, des déploiements futurs et peut-être des projets de plus grande envergure.

Lien de la page réalité virtuelle de la DANE de Nancy-Metz : <https://dane.ac-nancy-metz.fr/realite-virtuelle/>  
Lien vers le site de l'Immersive Learning Lab : <https://franceimmersivelearning.fr/immersivelearninglab/>

# LA MARINE - RÉGION GRAND EST

ANIMÉ PAR L'ENVIE DE TRANSMETTRE ET D'ENSEIGNER ?



## DÉCOUVREZ NOS OFFRES D'INSTRUCTEUR ET D'ENSEIGNANT AU SEIN DE LA MARINE NATIONALE :

### **Instructeur d'anglais opérationnel à l'école des fusiliers-marins**

à Lorient Agglomération - Lanester ([cliquez ici](#))

Votre mission : préparer et dispenser des formations en anglais professionnel et opérationnel, créer des séquences de formation, participer à des entraînements en qualité d'expert linguistique et traduire des documents techniques.

### **Instructeur d'anglais opérationnel à la division Entraînement de la force d'action navale**

à Brest Métropole ([cliquez ici](#))

Votre mission : programmer et délivrer des stages d'anglais opérationnel et général, animer en anglais des TP et séances d'entraînement à bord des bâtiments de la Marine, réaliser des media-training en anglais durant des exercices embarqués ou encore gérer le laboratoire d'anglais et la formation des marins aux différents logiciels d'apprentissage.

### **Instructeur d'anglais professionnel au Pôle Écoles Méditerranée (PEM)**

à Toulon Provence Méditerranée - Saint-Mandrier ([cliquez ici](#))

Votre mission : concevoir des supports pédagogiques, enseigner en anglais général et technologique, organiser des sessions TOEIC, animer le laboratoire des langues, soutenir les apprenants et corriger les évaluations.

### **Enseignant scientifique et technique au Pôle Écoles Méditerranée (PEM)**

à Toulon Provence Méditerranée - Saint-Mandrier ([cliquez ici](#))

Votre mission : Dispenser des cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques dans les domaines du génie électrique et informatique industrielle niveau BAC, BAC+2, BAC+3, élaborer et corriger les évaluations théoriques et pratiques.

Postes sous statut militaire en qualité d'officier sous contrat, ouverts aux jeunes femmes et hommes de nationalité française, âgés entre 21 et moins de 30 ans, titulaires d'une licence/master de langues (LLCE, LEA ou MEEF anglais).



## RENCONTRE ENTRE LES MARINS RECRUTEURS ET LES MARINS DU CIEL À SAINT DIZIER !



Ce mois-ci, les marins des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de Nancy, Reims et Troyes se sont rendus sur la base aérienne de Saint Dizier dans la Haute-Marne afin d'échanger avec les marins du ciel qui y servent.

« L'objectif de cette rencontre est de permettre aux marins recruteurs de mieux connaître et faire connaître les métiers de l'aéronautique navale en échangeant avec d'autres marins issus de cette composante. En l'occurrence à Saint Dizier, nous avons questionné Arthur, pilote de chasse aujourd'hui lieutenant de vaisseau instructeur à l'escadron de transformation Rafale, qui s'est engagé avec un BAC, un bon niveau d'anglais et de la motivation ! Mais également Kevin qui s'est engagé avec un BAC PRO Marine, aujourd'hui maître de spécialité « porteur » affecté à l'escadron de soutien technique aéronautique (ESTA), après une douzaine d'années à Landivisiau et à bord du porte-avions Charles de Gaulle. Ou encore Léo engagé après le brevet, ancien de l'école des Mousses, aujourd'hui matelot de maintenance aéronautique avec près de 300 jours de mer sur porte-avions, et qui souhaite poursuivre son engagement dans la Marine nationale en tant que spécialiste « armement » aussi surnommé le Boom ! » témoigne le lieutenant de vaisseau Marine, responsable du recrutement de la Marine en région Grand Est.

En effet, chaque année la Marine nationale recrute près de 350 jeunes pour sa composante aéronautique navale dont 145 techniciens aéronautiques répartis en 3 spécialités :

### TECHNICIEN AÉRONAUTIQUE « ARMEMENT »

est chargé de l'assemblage des munitions, de la mise en œuvre et de la maintenance des systèmes d'armes et d'emport de l'armement sur les aéronefs de combat dans la composante chasse sur Rafale Marine ou la composante patrouille maritime sur Atlantique 2.

### TECHNICIEN AÉRONAUTIQUE « AVIONIQUE »

assure la maintenance des systèmes avionique qui équipent les aéronefs de la Marine nationale (instruments de bord, radionavigation, radars et systèmes d'armes) et des systèmes électroniques au sol (simulateurs de vol et tactiques, radars).

### TECHNICIEN AÉRONAUTIQUE « PORTEUR »

assure l'entretien des équipements de propulsion (moteurs), des circuits hydrauliques ou électriques, des composants mécaniques des avions et hélicoptères de la Marine nationale.

Pour postuler à l'une de ces trois spécialités, il faut être titulaire au minimum du BAC. Après avoir rejoint la Marine, les nouvelles recrues intégreront l'école de Maistrance pendant 4 mois pour devenir officier marinier (sous-officier) afin d'y apprendre à être militaire, marin et chef d'équipe. Puis ces jeunes marins suivront une formation de 9 à 18 mois (en fonction de la spécialité choisie) à l'école de Rochefort, pour apprendre le métier de technicien aéronautique. Pour les titulaires d'un diplôme préalable dans cette filière, la formation peut être réduite.

Il est également possible d'évoluer dans cette filière avec un niveau 3ème en devenant opérateur de maintenance aéronautique (MOMAINAE) comme Léo. Le MOMAINAE est chargé de la mise en oeuvre et du ravitaillement des aéronefs (avions de chasse, hélicoptères, avions de patrouille et de surveillance maritime). Il effectue les visites avant vols et après vols, ainsi que les visites journalières. A l'instar des officiers marins, les futurs matelots seront formés aux aspects militaires et marins pendant 6 semaines à l'école des Matelots de la Flotte, puis à leur métier pendant 3 mois à l'école de Rochefort.

Pour plus d'information rendez-vous sur notre site :

[www.lamarinerecrute.fr/aeronautique-navale](http://www.lamarinerecrute.fr/aeronautique-navale)



# ***RARES SONT LES CHEFS FORMÉS À CUISINER PAR MER AGITÉE***



**LA MARINE  
RECRUTE.FR**

**80 MÉTIERS ET 4000 POSTES  
ACCESSIBLES À TOUS**

# LA MARINE RECRUTE

## DANS LA RESTAURATION

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, les marins assurent la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, nous sommes 39 000 marins mobilisés pour accomplir des missions de **renseignement**, de **prévention**, d'**intervention**, de **protection** et de **dissuasion**.



Pour mener à bien leurs missions, naviguer loin et longtemps, les équipages de la Marine ont besoin de force. C'est précisément le rôle des cuisiniers et des restaurateurs.

Chaque jour ils œuvrent en mer, à bord des unités, ou bien à terre dans les différentes bases. Leur rôle est prépondérant pour le moral de l'équipage. Ils confectionnent les repas et assurent les services en salle dans des conditions parfois singulières.

Les personnels chargés de la restauration occupent des missions très variées : élaboration des menus, préparation des repas, service en salle, gestion des vivres et du matériel de table, accueil de réceptions.... Ce faisant, ils doivent être particulièrement attentifs au respect des équilibres alimentaires et des normes d'hygiène.

## DÉCOUVREZ NOS MÉTIERS

### CUISINIER

Vous êtes responsable de l'élaboration des repas. Dans le cadre des missions de représentation de la Marine, vous pouvez être amené à préparer des réceptions. Vous pouvez aussi être affecté auprès des plus hautes autorités de l'État.

Vous pouvez faire ce métier sur un bâtiment de surface (frégates, porte hélicoptères amphibie, porte-avions), dans un sous-marin (sous-marin nucléaire d'attaque ou lanceur d'engins.) ou dans les centres de restauration collective à terre.



### RESTAURATEUR

Vous gérez les commandes de matières premières nécessaires à la confection des plats, assurez le service en salle, en mer ou à terre dans un centre de restauration collectif. Dans le cadre des missions de représentation de la Marine, vous pouvez être amené à organiser des réceptions. Vous pouvez aussi être affecté auprès des plus hautes autorités de l'État.

Tout comme le métier de cuisinier, vous pouvez être restaurateur sur un bâtiment de surface (frégates, porte hélicoptères amphibie, porte-avions), dans un sous-marin (sous-marin nucléaire d'attaque ou lanceur d'engins.) ou dans les centres de restauration collective à terre.

#### LA RESTAURATION EN CHIFFRES

La Marine compte près de **1400 cuisiniers et restaurateurs**.

**250 cuisiniers et restaurateurs** recrutés chaque année.

**52%** de marins embarqués

**Des métiers accessibles à tous**, de la 3<sup>ème</sup> à bac + 2

## 28% des jeunes de 18-24 ans insatisfaits de leur orientation scolaire

“L’un des enseignements majeurs de cette enquête réside dans la mise en lumière du rôle que les femmes souhaitent dorénavant jouer dans **l’évolution de la société**” constate **l’institut Montaigne** dans un rapport sur les 18-24 ans paru ce jeudi 3 février.

Ainsi, “les évolutions sociétales et politiques sont désormais davantage impulsées par des jeunes femmes, qui, en cela, se différencient davantage de leurs devancières que ne le font les jeunes hommes par rapport à leurs prédécesseurs.” Les jeunes femmes ont “un goût plus prononcé pour la protestation, tout en respectant le cadre démocratique et en répudiant plus que les hommes la violence politique”, mais “face à ces formes de politique trop masculines, elles peinent à trouver leur place”. Elles sont de plus décrites “à l’avant garde sur beaucoup de questions politiques et sociétales et (sont) par ailleurs très sensibles aux questions des violences sexuelles, dont 28 % d’entre elles affirment avoir été victimes».



Enfin, 6 jeunes femmes sur 10 sont en désaccord avec l’idée selon laquelle les hommes et les femmes auront toujours des points de vue et des façons d’être différents du fait de leur sexe, contre 36 % de celles de la génération des parents et des Baby Boomers.

“La jeunesse française ne peut être comprise et appréhendée comme un groupe homogène”, indique en revanche l’institut Montaigne dont l’étude “fait clairement apparaître une pluralité de jeunesses”, comprenant des démocrates protestataires (39 % de la jeunesse), des désengagés (26 %), des révoltés (22 %) et enfin des intégrés transgressifs (13 %).

Et outre le sexe, un autre facteur tend à différencier les modalités d’engagement social et politique chez les jeunes de 18 à 24 ans, le capital culturel.

“L’inégalité culturelle, indiquent les auteurs de l’enquête, par rapport à l’engagement et à la participation à la vie sociale et politique est patente. Elle trace une forte ligne de clivage à l’intérieur de la jeunesse entre des jeunes à fort capital culturel hérité qui participent à la vie sociale et politique sous diverses formes, et des jeunes faiblement dotés qui s’en éloignent et sont plus souvent tentés, soit par un complet désengagement, soit par la violence et la radicalité.” Ils ajoutent qu’il est possible, en précisant ne pas pouvoir le prouver en termes de résultats, “que la défiance grandissante à l’égard du système politique ait accentué ce clivage en éloignant plus radicalement les jeunes à faible bagage culturel de toute forme d’engagement alors que les jeunes mieux dotés n’ont pas renoncé à la protestation ou à la participation politique».

L’enquête “ne dresse pas un constat alarmant de l’état moral de la jeunesse française” et le rapport précise que “les jeunes français se disent globalement heureux malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés”, elle donne le chiffre de 82 % des jeunes Français qui “se disent heureux”.

Pour les autres, l’institut Montaigne explique que “l’insatisfaction à l’égard des études est également un facteur important de mal-être : il y a un lien fort entre l’insatisfaction scolaire et le sentiment d’être malheureux. Capital culturel familial et rapport à la scolarité entendu dans toute sa complexité (réussite ou échec, satisfaction ou non de l’orientation) apparaissent donc comme deux éléments constitutifs de segmentation de la jeunesse qui se dégagent avec netteté de l’enquête.”

Par ailleurs, si la jeunesse française “est globalement satisfaite de l’engagement au quotidien de ses professeurs, le niveau de difficulté ressenti à l’égard de la poursuite des études est important (41 % en font état). Si ce sentiment est nécessairement lié aux effets de la crise sanitaire, il apparaît pour autant que le sentiment d’avoir été mal orienté dans sa scolarité constitue le facteur essentiel d’insatisfaction à l’égard de l’institution scolaire.”

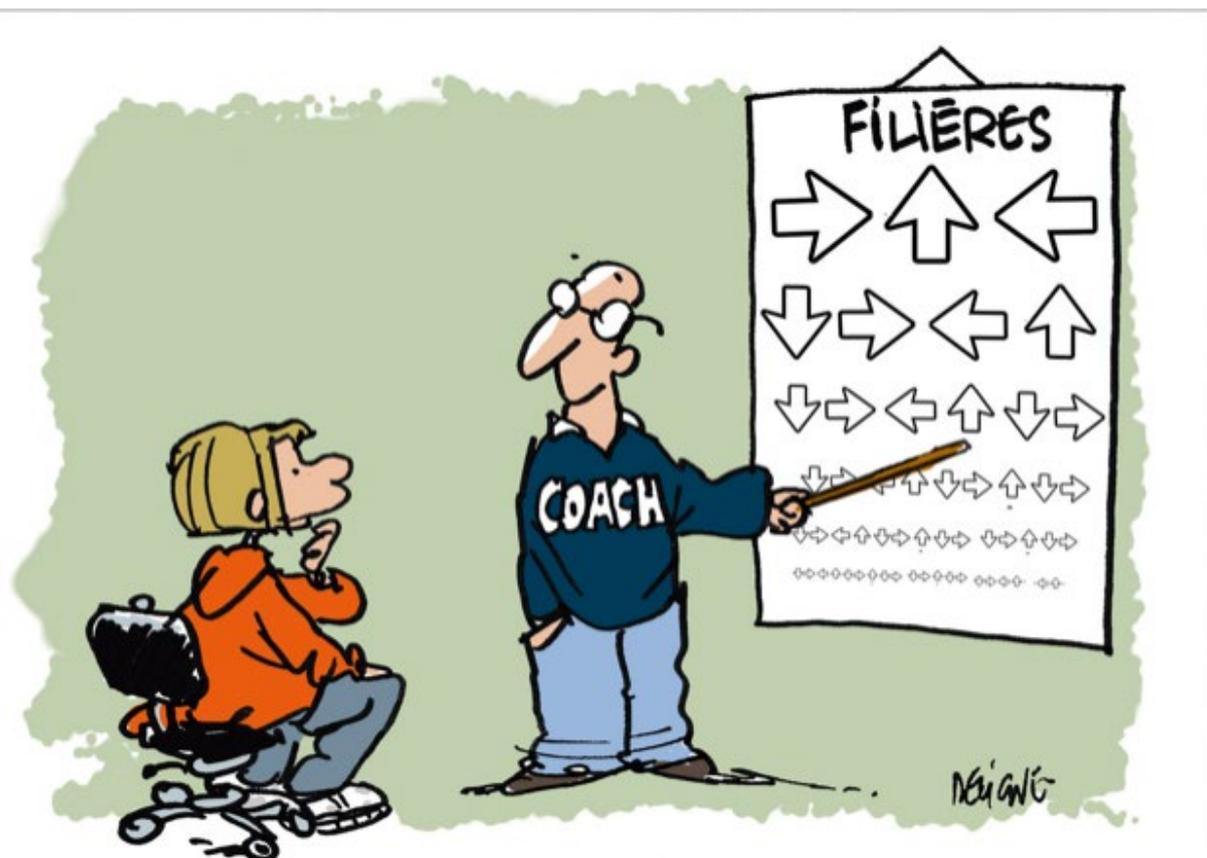
28 % des jeunes sondés s’estiment insatisfaits de leur orientation scolaire, une situation qui “a des effets psychologiques beaucoup plus délétères chez les jeunes de faible niveau d’études et est un facteur décisif de mal-être chez beaucoup d’entre eux». Ce sentiment d’une mauvaise orientation “contribue à dévaluer aux yeux des jeunes l’utilité des études, et est d’autant plus marqué que leur niveau de formation est bas. Cette perception peut constituer un sérieux obstacle pour la réussite de toute tentative de remédiation scolaire des jeunes les plus en difficulté, après la fin de la scolarité initiale, ainsi qu’à la réussite d’une politique ambitieuse en faveur de la formation tout au long de la vie.”

Selon l’analyse de l’institut Montaigne, “il n’y a pas de fracture générationnelle sur les sujets de société au coeur des débats présidentiels”, beaucoup de préoccupations des jeunes de 18-24 ans sont partagées avec leurs parents et les Baby-Boomers “comme les violences faites aux femmes, le terrorisme et l’écologie”. Cependant, 64 % des jeunes interrogés “montrent des signes de désaffiliation politique (en ne se situant pas sur l’échelle gauche-droite ou en ne se sentant de proximité avec aucun parti) contre 40 % de la génération des parents et 36 % des Baby Boomers”, soit par méconnaissance, soit par désintérêt et peut-être aussi par rejet.

Dernier enseignement, le ressenti des difficultés des jeunes, “moins corrélé à leur origine sociale ou à leur localisation territoriale qu’à la situation financière de leurs parents, et notamment à la capacité de ces derniers à les aider matériellement.”

Enquête pilotée par Olivier Galland, sociologue spécialiste de la jeunesse et directeur de recherche émérite au CNRS, et Marc Lazar, professeur d’histoire et de sociologie politique à Sciences Po, réalisée par Harris Interactive au mois de septembre 2021 auprès de plus de 8 000 jeunes.

L’étude [ici](#) (PDF)



# La restitution des biens culturels

Une nouvelle politique de coopération patrimoniale entre la France et l'Afrique



Certaines oeuvres du patrimoine culturel africain se trouvent hors du continent. La restitution des oeuvres exposées dans les musées français constitue un enjeu important de coopération culturelle, scientifique et muséographique entre la France et les pays africains. Dans son discours du 28 novembre 2017 à Ouagadougou, le président de la République, Emmanuel Macron, a réaffirmé la volonté de la France de s'engager vers une restitution des oeuvres africaines aux pays africains. Le processus, défini par une démarche collaborative et désormais doté d'un cadre légal, est initié pour le Bénin et le Sénégal. La restitution des biens culturels illustre la volonté d'une nouvelle politique patrimoniale autour de projets communs.

Consulter la page du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur le sujet [ici](#).



## La France, engagée dans la restitution d'œuvres culturelles aux pays africains

Les collections publiques en France se sont constituées par son histoire, et notamment son histoire coloniale. De ce fait, une partie du patrimoine culturel africain se trouve aujourd'hui hors d'Afrique, privant les citoyens africains de l'accès à des éléments essentiels de leur culture. Les œuvres africaines, pour la plupart intégrées légalement dans les collections publiques ont été incorporées de longue date au domaine public mobilier de l'État français. Conformément à la législation française en vigueur, elles sont soumises aux principes d'inaliénabilité, d'imprescriptibilité et d'insaisissabilité. Ces mesures indispensables permettent de garantir la protection et la conservation des biens culturels. Les œuvres ne peuvent donc ni être cédées ni être commercialisées, mais elles peuvent-être prêtées à des organisations publiques comme privées. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui reçoit les demandes de restitution d'autorités étrangères, travaille dans ce domaine en étroite collaboration avec le ministère de la Culture, garant de l'intégrité des collections publiques.

Depuis quelques années, plusieurs Etats africains à commencer par le Bénin, ont formulé des demandes officielles de restitution de biens culturels. De ces demandes a découlé une réflexion sur la possibilité de transférer la propriété de certaines œuvres aux pays dont elles sont originaires. Ainsi, dans son discours tenu à Ouagadougou en novembre 2017, le président de la République a souhaité que « les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ». Ces restitutions s'accompagnent de la mise en œuvre d'un partenariat scientifique et muséographique inédit entre la France et ses partenaires africains.

Cette dynamique concerne la France mais aussi ses partenaires européens comme l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni qui souhaitent également poser un nouveau regard sur leurs collections publiques et leur mode de constitution en engageant un dialogue constructif avec les autorités africaines sur ces questions.

Ouvrir la voie à la construction d'un nouvel imaginaire commun entre l'Afrique et la France

La France souhaite renforcer sa coopération patrimoniale avec l'ensemble des pays africains. Cela se traduit notamment par un investissement dans la formation. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères mettra ainsi en place un programme de formations de courte durée à destination des professionnels du patrimoine africain dans différents domaines. Ce dispositif vient compléter les dispositifs déjà existants.

Le Nouveau sommet Afrique-France, en octobre 2021 à Montpellier a été l'occasion de développer le dialogue sur les restitutions d'œuvres aux pays africains, par les pays européens grâce à une séquence dédiée le 8 octobre 2021. Le sommet a aussi permis de renforcer les coopérations en matière muséale et d'identifier de nouveaux projets communs.



# LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE PÉKIN

---

QUAND LE SPORT NE  
SUFFIT PLUS À MASQUER  
LES MANQUEMENTS ET LES  
VIOLATIONS DE LA CHINE

# Les réseaux sociaux s'emparent du sujet : entre réchauffement climatique et violations des droits de l'homme, Instagram sert de levier aux plaidoyers de certains activistes



hugoclementk Tout va bien. JO de Pékin 100% neige artificielle, pour la première fois de l'histoire. Une piste construite au milieu d'une ancienne zone industrielle. Le tout dans une région qui manque d'eau et à l'atmosphère polluée.

A l'instar d'Hugo Clément, différents comptes ont relayé cette photo d'une piste située en plein milieu d'une zone industrielle. L'absurdité que révèle ce cliché rend compte au monde du désastre écologique de ces Jeux Olympiques. Pour la première fois de l'histoire des JO d'hiver, 100% de la neige était artificielle. La ville est la seule dans l'histoire olympique à avoir organisé des Jeux d'été et d'hiver.

Plus de 185 millions de litres d'eau ont été utilisés par le régime des camps et des esclaves lors de ces Jeux de honte. Pour Raphaël Glucksmann, «le Comité international olympique (CIO) fait des choix climaticides.»



raphaelglucksmann Ce vendredi 4 février 2022, alors que débutent les Jeux à Pékin, des millions de Ouïghours sont toujours déportés, enfermés, réduits en esclavage par le régime chinois.



**Ce vendredi 4 février 2022, alors que débutent les Jeux à Pékin, des millions de Ouïghours sont toujours déportés, enfermés, réduits en esclavage par le régime chinois.**

«De très nombreux militants ont réussi à faire pression sur la Maison-Blanche et d'autres États ont suivi l'appel au boycott pour annuler les déplacements diplomatiques à Pékin en raison de la répression chinoise à l'encontre des Ouïghours, des Tibétains et des Hongkongais. Au grand mécontentement des autorités chinoises, qui ont menacé les États-Unis d'une "nouvelle guerre froide".

Toutefois, les grandes entreprises américaines, comme Airbnb ou Coca-Cola, sont restées sourdes aux appels au boycott.

La Chine est un marché de tout premier plan pour la plupart des sponsors. L'empire du Milieu représente ainsi 26 % du chiffre d'affaires d'Intel, le géant américain des semi-conducteurs, soit plus que tout autre pays."

Par ailleurs, précise l'article, "Pékin n'a pas mis longtemps à sanctionner les entreprises occidentales qui dénonçaient les agissements des autorités chinoises ou qui faisaient allusion, ne serait-ce qu'indirectement, à des sujets jugés sensibles par la Chine". Cette attitude chinoise, qui pousse les grandes entreprises à l'autocensure, se nomme le sharp power.»

[Lire l'article complet ici](#)

# G

## La campagne choc de Greenpeace sur le climat



Bienvenue dans le futur, en 2042. Ce n'est pas vraiment l'avenir dont on rêvait au début de ce 20e siècle, pour tout vous dire... Ce monde de 2042, tel qu'imaginé dans cette vidéo, est profondément marqué par les conséquences catastrophiques du changement climatique.

Grâce au procédé technologique du deep-fake, cette vidéo de fiction dystopique met en scène des animateurs et des personnalités politiques qui reviennent 20 ans plus tard avec amertume sur la période que nous vivons actuellement, pour mettre la lumière sur ce que nous voulons et pouvons encore éviter : une crise climatique plus grave encore que celle qui est déjà à l'oeuvre.

Une crise déjà bien connue depuis la fin du 20e siècle, mais face à laquelle les responsables politiques n'ont pas su, n'ont pas voulu agir. Et si on avait réagi plus tôt ? Et si l'élection cruciale qui se déroulait en France en 2022 s'était passée différemment ? Et si les médias et l'ensemble des responsables politiques avaient été à la hauteur des enjeux, en plaçant le climat au coeur des débats de la Présidentielle 2022 ?

Bonne nouvelle : nous ne sommes pas en 2042, mais bien en 2022, et cette élection présidentielle française décisive n'a pas encore eu lieu. D'ici au premier tour, le di-

manche 10 avril, tout est encore possible. Si la place des questions climatiques dans les débats présidentiels est encore extrêmement réduite, on voit tout de même plusieurs candidates et candidats s'exprimer sur le sujet et en faire un axe essentiel de leur programme. D'autres, inversement, passent complètement le sujet sous silence, voire proposent de mener une politique qui conduirait droit à la catastrophe.

Pour éviter d'en arriver là en 2042, il est encore temps d'agir : rejoignez-nous !

Les informations ci-dessus sont issues du site internet de Greenpeace que nous vous invitons à consulter pour un contenu exhaustif sur le sujet !

Un engagement en faveur du climat peut se décliner sous toutes les formes, la première commençant par s'informer. Greenpeace propose des décryptages des programmes des candidats politiques, des infos sur la campagne et l'écologie, des réactions et des actions... [ici](#).



## En Arabie Saoudite, 28 000 femmes postulent pour 30 postes de conductrice de train

Une succursale de la société espagnole Renfe, qui exploite une ligne de train à grande vitesse entre La Mecque et Médine, a récemment publié une offre d'emploi pour 30 postes de conducteur de train qui seront réservés à des femmes. Plus de 28 000 mille Saoudiennes ont postulé.

Comme le souligne d'entrée de jeu le Washington Post, il s'agit d'un "itinéraire parcouru par des millions de pèlerins musulmans chaque année". Le trafic sur la ligne qui relie les villes saintes de La Mecque et de Médine est très important, et pour garantir une circulation optimale, la succursale de la société de train espagnole Renfe, qui exploite ce tronçon, a décidé de recruter des conducteurs supplémentaires. Ou plutôt des conductrices.

En effet, comme on peut le lire sur un communiqué de presse de la société publié le 16 février, Renfe avait réservé 30 postes de conducteur à des femmes. Et c'est peu dire que cette offre a rencontré un franc succès. "Plus de 28 000 candidates de nationalité saoudienne se sont inscrites en un mois seulement aux épreuves de sélection lancées par la branche de Renfe en Arabie Saoudite", explique le communiqué, qui précise que les heureuses élues conduiront "le premier train à grande vitesse construit au Proche-Orient.

[Lire l'article complet ici.](#)



# La France a violé les droits des enfants français détenus en Syrie en omettant de les rapatrier (Comité des droits de l'enfant de l'ONU)

**Le refus de la France de rapatrier des enfants français détenus dans des camps syriens dans des conditions mettant leur vie en danger depuis des années viole leur droit à la vie, ainsi que leur droit à ne pas subir de traitements inhumains et dégradants, a déclaré le Comité des droits de l'enfant de l'ONU le 24 février dernier.**

«Les enfants vivent dans des conditions sanitaires inhumaines, manquent des produits de première nécessité, notamment l'eau, la nourriture et les soins de santé, et font face à un risque imminent de mort. Au moins 62 enfants seraient morts dans les camps à cause de ces conditions depuis le début de l'année 2021. La situation est donc extrêmement urgente», a déclaré Ann Skelton, membre du Comité.

## Seuls 11 enfants rapatriés depuis 2019

Le Comité des droits de l'enfant (CRC) a publié ses constatations après avoir examiné trois requêtes déposées par un groupe de ressortissants français dont les petits-enfants, nièces et neveux sont actuellement détenus dans les camps de Roj, d'AïnIssa et d'Al-Hol, qui sont sous le contrôle des forces kurdes.

Les trois cas concernent 49 enfants français. Certains d'entre eux sont nés en République arabe syrienne, tandis que d'autres y ont voyagé avec leurs parents français à un très jeune âge. Leurs parents auraient collaboré avec le groupe terroriste Daech.

Depuis que les proches ont porté leur cas devant le Comité en 2019, le gouvernement français a rapatrié 11 de ces enfants. Les 38 autres enfants victimes, dont certains n'ont que cinq ans, sont toujours détenus dans des camps fermés en zone de guerre. Selon le Comité, « la France a la responsabilité et le pouvoir de protéger les enfants français dans les camps syriens contre un risque imminent pour leur vie en prenant des mesures pour les rapatrier ».

## Prendre des mesures immédiates

Le Comité a en outre considéré que la détention prolongée des enfants victimes dans des conditions mettant leur vie en danger «équivalait également à des peines ou traitements inhumains et dégradants» et conclu que la France « n'avait pas démontré qu'elle avait dûment pris en compte l'intérêt supérieur des enfants victimes lors de l'évaluation des demandes de rapatriement de leurs proches ». Le Comité a exhorté la France à prendre des mesures urgentes pour rapatrier les 38 enfants victimes restants.

Dans l'intervalle, il a demandé à ce pays de prendre des mesures supplémentaires pour atténuer les risques pour la vie, la survie et le développement des enfants victimes pendant leur séjour dans le nord-est de la Syrie.

«Nous demandons à la France de prendre des mesures immédiates, car chaque jour qui passe crée un risque pour de nouvelles victimes», a souligné Mme Skelton.

Source : ONU Info, [ici](#).



## À Rotterdam, un pont historique doit être démonté pour le yacht de Jeff Bezos

Aux Pays-Bas, la nouvelle fait couler beaucoup d'encre : pour satisfaire les besoins du milliardaire américain et fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, les autorités de Rotterdam ont accepté de démonter une partie d'un pont historique de la ville portuaire, le temps de permettre le passage de son nouveau yacht.

“Beaucoup de bruit autour de Jeff et de De Hef”, écrit sur son site Rijnmond, la télévision de la région de Rotterdam, alors que les réactions pleuvent après l'annonce du démantèlement provisoire à venir du Koningshavenbrug [“pont du Port royal”], également appelé De Hef.

“L'homme le plus riche au monde, Jeff Bezos, a commandé à la compagnie de construction de yachts Oceanco, établie à Alblasterdam, la fabrication d'un gigantesque yacht de plaisance”, rapporte le média rotterdamois.

“Le navire, un trois-mâts, devrait être tellement grand qu'il ne pourra pas passer sous De Hef, poursuit-il. Le bateau de Bezos, le Y721, devrait mesurer pas moins de 127 mètres de long, ce qui en fait officiellement le deuxième plus grand voilier au monde.” Le pont, quant à lui, se trouve sur l'itinéraire du bateau qui permet de quitter le port de Rotterdam depuis Alblasterdam.

[Lire l'article complet ici.](#) Source: Courrier international

«Incroyable. Au début, je pensais que c'était un poisson d'avril, pour être honnête», lâche Ton Wesselink, président d'une association rotterdamoise pour la protection des monuments historiques. «Ce qui m'inquiète, c'est le précédent, car où cela s'arrêtera-t-il ?», poursuit-il.

Source : Le Point,  
[lire l'article complet ici.](#)



## La reine Elizabeth fête ses 70 ans de règne

La reine Elizabeth II, monarque la plus célèbre de la planète, a passé le 6 février dernier le cap historique des 70 ans de règne, alors que ses apparitions sont devenues rares depuis des soucis de santé en octobre.

**Aucun monarque vivant n'a régné aussi longtemps. Avant Elizabeth II, seuls deux monarques dans l'histoire ont atteint le cap de 70 ans de règne : Louis XIV, roi de France qui a régné 72 ans et 110 jours de 1643 à 1715, et le roi de Thaïlande Bhumibol Adulyadej (70 ans et 126 jours de 1946 à 2016).**

Traditionnellement, le 6 février est pour elle une journée douce-amère, de recueillement privé, au domaine royal de Sandringham. Car c'est à la fois la date de son accession au trône en 1952 à 25 ans, mais aussi celle du décès de son père le roi George VI d'un cancer du poumon à 56 ans, auquel elle était très attachée.

La reine de 95 ans, toujours extrêmement populaire après une vie entièrement dévouée à la Couronne, a discrètement rejoint le 23 janvier Sandringham, à 3 heures au nord de Londres. Elle y passe généralement deux mois autour des fêtes, mais avait cette année repoussé son départ en raison du variant Omicron du Covid très virulent à Londres en décembre.

Sandringham a toujours été pour elle un endroit spécial : lieu de retraite de Philip, c'est là qu'était mort son père, mais aussi son grand-père George V et la mère de George V, la reine Alexandra.

Source : Courrier international, [lire l'article complet ici.](#)



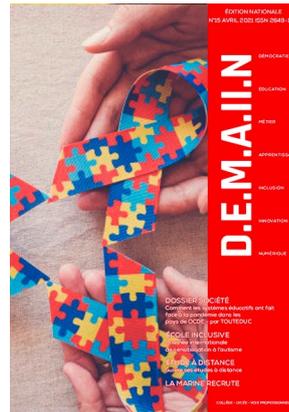
Janvier 2021



Février 2021



Mars 2021



Avril 2021



Mai 2021



Juin 2021



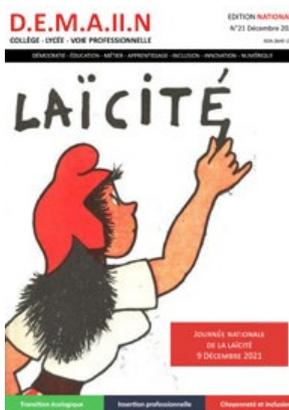
Septembre 2021



Octobre 2021



Novembre 2021



Décembre 2021



Janvier 2022



Février 2022

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.I.I.N CHAQUE MOIS  
[WWW.EDITIONS-EPICURE.FR](http://WWW.EDITIONS-EPICURE.FR)